



REPÈRES REVENDICATIFS

COLLÈGES

LYCÉES GÉNÉRAUX ET TECHNOLOGIQUES

1 Préambule

Le choix de la CGT est celui d'une école publique, gratuite et laïque dont l'objectif premier est la réussite de tous les jeunes élèves en matière d'éducation, de qualification et d'émancipation.

L'enseignement secondaire est au centre de l'attention des gouvernements successifs depuis des années. Après la réforme « Chatel » des lycées sous un gouvernement conservateur, le collège est à son tour visé par une réforme du gouvernement Valls, largement contestée. Ces mesures n'ont en réalité d'autre ambition que de réaliser des économies budgétaires, dans le cadre d'une austérité généralisée, visant à affaiblir les droits sociaux et à affirmer une idéologie fondée sur le libre jeu du marché. Elles s'accompagnent d'annonces démagogiques dans les médias, visant à faire croire à un progrès pour les élèves, et qu'une éducation de meilleure qualité serait possible avec moins de moyens.

Les politiques publiques menées ces dernières années dans l'enseignement secondaire révèlent ainsi, pour les acteurs concernés, une totale méconnaissance des réalités quotidiennes vécues par les élèves, les familles, les personnels de l'éducation nationale.

Le système éducatif dans son ensemble, l'enseignement secondaire en particulier, sont montrés seuls comme responsables de l'échec scolaire, sans analyse des causes systémiques qui participent largement à la construction de cet échec : une société capitaliste en crise qui génère des inégalités structurelles, renforcées par la globalisation et la financiarisation de l'économie. Un recul des droits sociaux et des solidarités nationales. Un manque d'ambition intellectuelle et culturelle, substituée par une société du spectacle qui isole et enferme les individus dans des logiques consuméristes, tandis que la réflexion et la connaissance sont délégitimées. Les classes populaires sont les premières victimes de ces crises.

La CGT Educ'action de l'Eure continue à progresser dans les collèges et lycées du département, en syndiquant les collègues, en défendant leurs droits grâce aux commissaires paritaires académiques, en étant plus visible et en s'appuyant sur les attentes réelles qui s'expriment sur le terrain.

Elle lutte au quotidien dans les établissements et aux seins des instances, face aux attaques qui visent à affaiblir l'enseignement secondaire, à trier et classer les individus, à maintenir la reproduction sociale. Elle se refuse à cautionner un système qui promeut le libre jeu du marché et de la concurrence, la compétition généralisée, l'obéissance et la soumissions aux pouvoirs.

Les collèges et lycées que nous voulons s'appuient sur des enseignants et des personnels qualifiés, reconnus statutairement pour leur expertise disciplinaire et pédagogique. Ils accueillent et forment l'ensemble des jeunes, concourant à leur épanouissement personnel et à l'élévation de chacun d'entre eux. Ils participent à la construction d'une société égalitaire,

libérée de l'oppression et des dogmes.

45 **I- Une organisation managériale des établissements que nous combattons**

Les gouvernements de toute obédience politique agitent le hochet de l'autonomie pour faire croire à une efficacité accrue des établissements, une « optimisation » des moyens et une pédagogie adaptée aux publics qu'ils accueillent.

50 Les effets pervers de cette autonomie sont déjà tristement visibles dans les lycées et collèges, et les réformes imposées par la force ne pourront que confirmer la dégradation du service public d'éducation.

55 En premier lieu, le renforcement des pouvoirs du chef d'établissement se traduit par un autoritarisme accru, à l'origine d'une partie importante des conflits et des cas de souffrance au travail. En effet, Les pressions hiérarchiques se sont encore renforcées ces dernières années, entraînant des luttes dans de nombreux établissements de notre département et de notre académie. Les personnels sont mobilisés contre leur direction car ils ne sont pas toujours soutenus en cas de difficultés face à un élève, une classe ou une famille. Pire, ils doivent
60 parfois faire face à des attaques directes et diffamatoires de la part de leur direction.

Parallèlement, la mise en concurrence des personnels devient une réalité de plus en plus forte, renforcée par de nouveaux dispositifs chaque année. Au lieu de recruter massivement et d'augmenter les salaires, le recours, de plus en plus contraint, aux heures supplémentaires
65 annuelles (HSA) reste un moyen de détourner les enseignants de l'intérêt général et d'affaiblir les luttes collectives.

La mise en place des Indemnités de Mission Particulière (IMP) est un nouvel outil qui vise à créer davantage de division entre les personnels.

70 La réforme des collèges qui prévoit la création des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), ne manquera pas de créer des conflits entre les disciplines, chacun souhaitant conserver son volume horaire disciplinaire plutôt que de devoir mener un travail interdisciplinaire mal pensé, dans l'urgence, sans réelle prise en compte des besoins des élèves. Une pratique interdisciplinaire valide ne peut procéder ni de la négation ni de l'instrumentalisation des
75 savoirs disciplinaires.

L'accompagnement personnalisé (AP) a été un échec au lycée, de même que les Travaux Personnels Encadrés (TPE), et n'ont fait l'objet d'aucune évaluation sérieuse. Aujourd'hui, on veut les imposer dans les collèges. Cela montre une volonté d'imposer à tout prix des
80 dispositifs sans s'appuyer sur des données et des faits concrets quant à leur utilité réelle. Ce pilotage « par le haut », technocratique et déconnecté des réalités du terrain, est une des causes majeure des dysfonctionnements dans les collèges et les lycées.

La mise en place des Remplacements de Courte Durée (RCD) procède souvent des mêmes
85 mécanismes qui vise à occuper les élèves et les enseignants sans réelle plus-value pédagogique. Elle entraîne des conflits entre les personnels et une direction surtout soucieuse de rassurer les parents d'élèves en plaçant « un adulte » en face d'une classe.

L'objectif de cette gestion autoritaire et inspirée du monde de l'entreprise est de mettre en
90 œuvre une flexibilité des enseignants, de créer de la peur et de l'insécurité afin d'obtenir de leur part une plus grande docilité. Au moment des votes des DGH, elle devient un levier de suppression de poste et crée la concurrence entre les disciplines et les collègues.

95 Elle entraîne en outre une organisation toujours plus complexe de l'année scolaire, des emplois du temps, au détriment des temps d'apprentissages réels. Aucun temps de concertation n'étant prévu dans le temps de service, la surcharge de travail est devenue considérable pour les enseignants.

La CGT Educ'action 27 revendique :

100 Le retour à des programmes nationaux annuels et disciplinaires, afin d'assurer la même éducation sur l'ensemble du territoire, dans un contexte de mobilité accrue des élèves et des familles. Que ces programmes nationaux redeviennent la seule référence pour la formation et l'évaluation des élèves.

105 La création d'heures statutaires de concertation, incluses dans le temps de service des enseignants, pour mener à bien les projets d'équipes, sur la base du volontariat. La pédagogie de projet ne peut être un atout que si elle est librement choisie par les enseignants, qu'elle est maîtrisée, et qu'elle vise à transmettre explicitement certains aspects des programmes disciplinaires.

110 La suppression des EPI, de l'AP et des IMP.

La suppression de tout type de recrutement direct d'enseignant par les chefs d'établissement.

115 La suppression des commissions dont la composition est décidée par le chef d'établissement, tels que le conseil pédagogique ou le conseil école-collège, qui prennent des décisions anti-démocratiques et entraînent un temps de présence et de travail non rémunéré.

120 La mise à disposition systématique du registre de santé et sécurité et du registre de signalement d'un « danger grave et imminent », consultables et accessibles à tout moment, dans un lieu neutre, à l'écart de la hiérarchie. Le développement des CHSCT en cas de conflit avec les élèves, les parents ou la hiérarchie... afin de protéger les personnels et de faire respecter leur droit à la sécurité sur le lieu de travail.

125 Une évaluation claire et objective, fondée sur l'expérience des acteurs de terrain, de l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par l'éducation nationale, avant d'en promouvoir le maintien ou la généralisation.

L'encadrement des remplacements de courte durée par le Conseil d'Administration.

130 **II- Les collèges et lycées que nous voulons**

La CGT Educ'action 27 milite en faveur d'une formation complète à l'esprit critique. Cela suppose de résister aux réformes qui nous sont imposées et de défendre d'autres valeurs.

135 Au collège, un socle commun chasse l'autre, mais le modèle d'éducation par compétence demeure, ainsi que ses finalités, un instrument de contrôle social. Ce modèle binaire (acquis / non acquis) où l'on accumule des compétences comme on remplit son chariot au supermarché est à l'opposé de celui qui consiste à construire patiemment une élévation du degré de connaissance et de compréhension du monde nécessaire à un esprit éclairé.

140 De même, la mise en place, dans un contexte de forte émotion populaire, de l'Education Morale et Civique (EMC) dans les collèges et lycées a suscité de nombreuses critiques et

interrogations. L'éducation à la citoyenneté par le biais de la critique sociale est sérieusement
145 battu en brèche, au profit d'une éducation à l'obéissance et au culte des symboles républicains.
Le retour de la morale symbolise bien cette conception religieuse du civisme, qui n'est plus
synonyme de l'émancipation par la connaissance, mais par l'enseignement dogmatique de
principes et valeurs républicaines qui sont régulièrement bafoués par les pouvoirs en place.

150 Enfin, le monde de l'entreprise, par le biais d'un lobbying très actif du patronat auprès du
gouvernement, souhaite faire son entrée dans l'école pour imposer ses normes et ses valeurs
libérales dès le plus jeune âge et annihiler toute critique du modèle économique ou de la
domination.

155 Face à ces nouvelles tendances, nous devons réhabiliter l'enseignement d'un discours critique.
Cela passe en premier lieu par les humanités. Cela passe également par les sciences
expérimentales, qui s'appuient sur la reproductibilité des expériences et des données factuelles.
Cela passe par l'art et les disciplines artistiques, qui ne sauraient se réduire à de simples
activités récréatives de « temps périscolaire ».

160 Nous voulons ouvrir nos élèves à toutes les cultures et développer leur curiosité et leur
capacité à découvrir le monde : cela passe par un développement de l'enseignement des
langues vivantes, en ayant l'ambition de permettre à un grand nombre d'élèves d'intégrer les
dispositifs « bilangue » et « classe européenne » par exemple. Nous refusons que, sous prétexte
165 d'une lutte contre l'élitisme, ces dispositifs soient supprimés. Nous pensons qu'un apprentissage
des langues nécessite un horaire conséquent en groupe restreint. La segmentation par groupe
de compétence, notamment en lycée participe de l'élitisme et crée des difficultés
organisationnelles qui se répercutent sur tous les enseignements. Nous dénonçons
l'introduction par la « petite porte » du Contrôle en Cours de Formation (CCF) représenté par
170 l'évaluation actuelle des langues au Baccalauréat.

Nous voulons également développer les temps d'apprentissages hors-les-murs: les sorties
scolaires sont des moments formateurs, qui éveillent les élèves. L'école doit s'appuyer
davantage sur les structures culturelles telles que théâtres, cinémas, musées, bibliothèques, afin
175 d'enrichir les élèves culturellement et d'inscrire ces pratiques dans leur mode de vie sur le long
terme. En milieu rural comme dans les banlieues, des moyens conséquents doivent être
accordés pour engager un nécessaire « désenclavement culturel », et maintenir l'exigence d'un
haut niveau de culture pour tous, afin de lutter contre les discriminations sociales et scolaires.

180 Nous voulons un système qui rassure et responsabilise l'élève. Pour cela, il faut développer la
démocratie dans les collèges et les lycées. Renforcer la participation des élèves à tous les
niveaux : concertation, prise de décision, participation active à la vie de l'établissement. Il faut
que les élèves puissent s'approprier l'école pour s'y sentir libres, afin que les personnels
interagissent avec eux dans une confiance réciproque.

185 Nous voulons faire réussir tous les élèves. Cela suppose de renoncer à un système basé sur la
sélection des meilleurs et l'humiliation des autres, rendus seuls responsables de leur échec.
Seuls l'obtention de moyens conséquents pour réduire les effectifs, développer les actions de
remédiation, sortir les élèves de la spirale de l'échec et de la résignation qui sont également le
190 fruit d'un habitus social, peuvent permettre d'atteindre cet objectif.

La CGT Educ'action 27 revendique :

Des effectifs maximum de 20 élèves par classe dans les collèges, et 15 élèves par classe dans

195 tous les établissements difficiles, qu'ils bénéficient ou non des appellations officielles successives (aujourd'hui REP et REP+) qu'on voudra bien leur donner. Dans les lycées généraux et technologiques, un maximum de 25 élèves par classe.

200 L'abandon pur et simple de « l'école du socle », et de son corollaire le socle commun de compétence, de connaissance et de culture : il est totalement inadapté à certains publics, ne fait sens pour personne et détourne les enseignants et les familles des réels problèmes d'apprentissage et de remédiation aux difficultés des plus fragiles.

205 Que les langues anciennes soient reconnues comme un élément essentiel de la formation de la personne et du citoyen et qu'une véritable réflexion soit menée sur la place qui leur revient dans le cursus scolaire national.

210 Que soit maintenue chaque heure d'enseignement artistique, chaque semaine, chaque année du collège et que soit revalorisée la présence au collège et au lycée de l'art et des disciplines artistiques.

215 Que les programmes et en particulier l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée, soient entièrement revus et fondés sur les acquis de la recherche et non sur une vision délibérément libérale de l'économie et de la société. Parallèlement, que tous les dispositifs visant à développer la « culture d'entreprendre » dans les collèges et lycées soient abandonnés dans la mesure où ils ne correspondent en aucun cas à la mission de l'école.

220 Que des dédoublements soient systématiquement mis en place en sciences expérimentales, en technologie et en cours de langues.

Que les classes européennes et les classes bilingues soient maintenues dans les établissements, notamment lorsqu'elles permettent de valoriser des élèves issus des classes populaires.

225 Que l'évaluation en langues ne s'apparente plus à un système de CCF.

Une véritable réforme des langues vivantes, avec la suppression des groupes de compétence, plus d'heures d'enseignement, à partir de la classe de quatrième pour la LV2, de la sixième pour la LV1.

230 En lieu et place de l'Accompagnement Personnalisé, La mise en place de structures et de moyens supplémentaires pour lutter contre le décrochage scolaire, dans tous les établissements. De véritables tutorats individuels, inclus dans le temps de service des enseignants, pour aider les enfants les plus fragiles à prendre confiance en eux, à s'organiser et à prendre pied dans les apprentissages.

235 Dans les lycées, la création de structures dédiées pour les élèves étrangers de plus de 16 ans, afin de mener un programme d'alphabétisation nécessaire à leur insertion dans la société française.

240 **III- Des personnels titulaires et formés, respectés et accompagnés tout au long de leur carrière**

245 L'annonce du recrutement de 60 000 postes dans l'éducation nationale en cinq ans par le candidat Hollande s'est révélée une promesse non tenue : 3785 ETP ont été créés entre 2012 et 2015. Elle manquait déjà son principal objectif, à savoir compenser la saignée effectuée

pendant la décennie précédente, avec plus de 80 000 suppressions de postes.

250 Dans l'Eure comme sur le reste du territoire, le manque de personnels enseignants titulaires est criant dans les collèges et lycées. Le recours à des personnels contractuels, mal rémunérés et jetés sans formation aux devants des élèves est devenue la règle.

255 La situation des Titulaires sur Zone de Remplacement (TZR) n'est guère meilleure. La plupart ont été placés sur des postes à l'année, aussi il n'y a plus aucun titulaire disponible pour remplacer un arrêt maladie ou un congé maternité dans de nombreuses disciplines. Les autres sont appelés régulièrement à effectuer des remplacements hors de leur zone d'affectation. Si les matières scientifiques sont régulièrement citées, en particulier les Mathématiques, d'autres disciplines semblent totalement abandonnées, ainsi des Langues vivantes, des Arts plastiques ou encore de la Technologie. Et que dire du remplacement en SEGPA, quasiment inexistant !

260 La multiplication des services partagés sur plusieurs établissements rend également les conditions de travail des collègues de plus en plus difficiles.

265 Le recours à des personnels précaires peut atteindre jusqu'à 30% des enseignants dans certains établissements. Recrutés par pôle emploi ou sur simple annonce, ils sont souvent en proie au doute. Ils doivent subir en outre un entretien professionnel avec le chef d'établissement, qui les place souvent à sa merci et en situation de dépendance quant à la suite de leur carrière dans l'éducation nationale.

270 Ces personnels contractuels sont utilisés par l'institution sans aucun égard ni ménagement. Certains voient leur contrat prolongé de mois en mois, sans solution pérenne, sans pouvoir faire de plan d'avenir, et parfois sans être rémunérés pendant les vacances scolaires !

La CGT Educ'action 27 revendique :

275 La titularisation immédiate et sans condition des personnels contractuels, qui ont fait leur preuve dans les classes, et un vaste plan de formation continue pour leur permettre de valider leurs acquis professionnels et de bénéficier des mêmes droits que les autres personnels.

280 Le retour à un recrutement des personnels enseignants dès la licence. L'obtention du grade de Master à l'issue d'une formation initiale de deux années. Un stage en responsabilité n'excédant pas 6 heures hebdomadaires lors de la dernière année de formation.

285 L'abandon de tous les projets de réforme des concours visant à développer ou encourager la bivalence. L'abandon de l'Enseignement Intégré des Sciences et Technologie (EIST) au collège. Le retour à un concours de lettres classiques.

L'extension du droit à la formation continue, sur le temps des services des personnels : Les formations sur site doivent être proposées aux équipes enseignantes chaque année dans tous les collèges et les lycées du département.

290 Un Plan Académique de Formation renouvelé, qui ne soit plus l'outil de mise en œuvre des réformes successives, mais une véritable ouverture à la culture, tant générale que professionnelle.

295 Un diagnostic réel des besoins dans toutes les matières où il manque des professeurs, afin de nommer des enseignants titulaires dans toutes les disciplines, dans chaque collège et chaque lycée.

Le maintien d'un nombre suffisant de TZR permettant de remplacer les personnels absents

pendant deux semaines et plus. Cela suppose un large plan de recrutement et l'ouverture de postes au concours dans toutes les matières.

300 La limitation à deux établissements proches pour les enseignants effectuant un service partagé.

IV- Pour une autre utilisation des budgets des collectivités locales : des moyens humains au service des élèves

305 À la suite des dernières élections départementales, une nouvelle majorité a été élue au Conseil départemental, qui est en charge de la construction et de l'entretien des collèges. La réforme territoriale visant à créer une région Normandie devrait aboutir à un résultat identique et remettre au pouvoir, à chaque échelon des collectivités territoriales, des majorités revendiquant explicitement un discours sécuritaire qui stigmatise les classes populaires et les quartiers dits
310 « sensibles ».

Le président du Conseil Départemental a fait savoir qu'il souhaitait que *la plupart des collèges du département soit doté d'un système de vidéo protection afin d'assurer la prévention dans les collèges et à leurs abords.*

315 Cette déclaration poursuit une politique déjà mise en œuvre à l'échelle des municipalités, qui se sont dotées de systèmes de vidéosurveillance, sans se soucier des libertés publiques. Certains chefs d'établissement se rendent complices de cette politique en demandant l'installation d'un tel système.

320 La CGT Educ'action de l'Eure s'oppose à toute utilisation de l'école à des fins de propagande politique démagogique, entretenant la population dans la peur et la surenchère sécuritaire. C'est par des moyens humains que se règlent les questions du bien être et du vivre ensemble à l'école. Chaque élève doit se sentir en sécurité, et non épié.

325

La CGT Educ'action 27 revendique :

Que les collectivités territoriales abandonnent l'ensemble des projets visant à installer des dispositifs de surveillance à l'intérieur ou aux abords des établissements scolaires.

330

Que les budgets consacrés au financement des collèges et des lycées prennent en compte les besoins réels des établissements et des familles. Cela implique que les budgets sociaux soient abondés afin de résoudre les difficultés des familles pauvres concernant par exemple l'achat des fournitures scolaires ou le paiement des frais de demi-pension ou d'internat.

335

Que le financement des projets culturels, tels que les orchestres à l'école (OAE) ou les voyages et sorties scolaires, soient soutenus massivement, par les collectivités territoriales et par l'État.

340 Que les remises d'ordre en cas d'absence prolongée soient remboursées aux familles dans leur intégralité.

Que la politique d'achat des denrées pour les services de restauration soit pensée dans une logique de santé publique et de développement local : priorité donnée à des produits biologiques issus de filières locales.